

Expériences de gestion de l'espace de mobilité dans  
le cadre du programme Loire nature :

Préservation de l'espace de liberté de l'Allier sur le  
site Loire nature de Varennes-Moulins





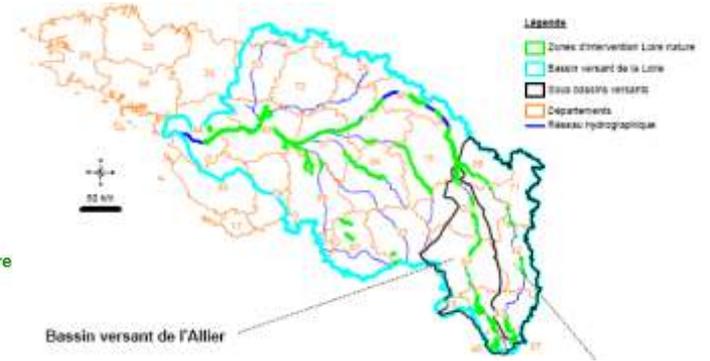
# Un programme ambitieux pour la Loire et ses affluents

- ✓ Mettre en œuvre des actions démonstratives de préservation et de gestion durable sur les sites d'intérêt majeur de la Loire et ses affluents
- ✓ Préserver la dynamique fluviale, l'intérêt écologique et la ressource en eau de la Loire et ses affluents
- ✓ Définir et éprouver des techniques exemplaires de gestion et suivi des milieux alluviaux
- ✓ Informer et sensibiliser les différents acteurs à la préservation du patrimoine fluvial





# LES ZONES D'INTERVENTION LOIRE NATURE SUR L'ALLIER



Méandres des Granges



Joze-Maringues



Bec de Dore



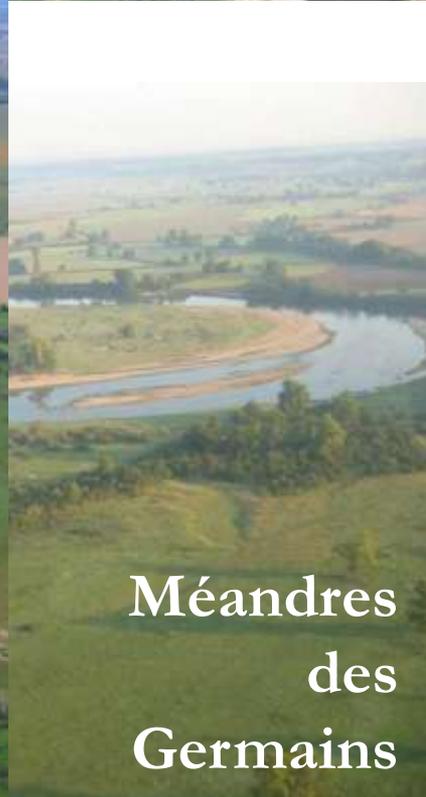
Pré Redan



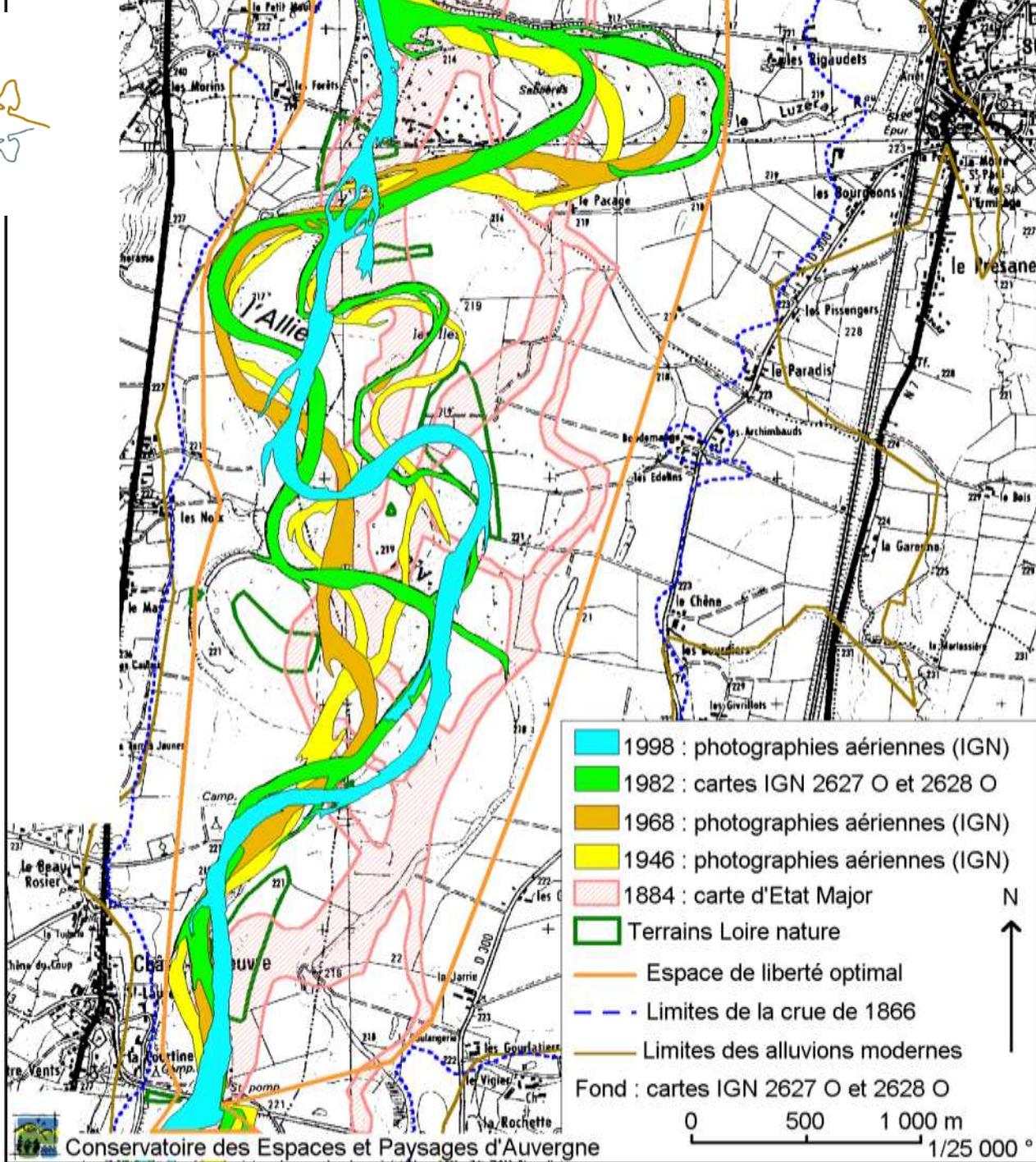
Varennnes-Moulins



Méandres  
des  
Germaines







## Sur Varennes-Moulins (26 km de rivière)

Espace de liberté minimal = 3 080 ha

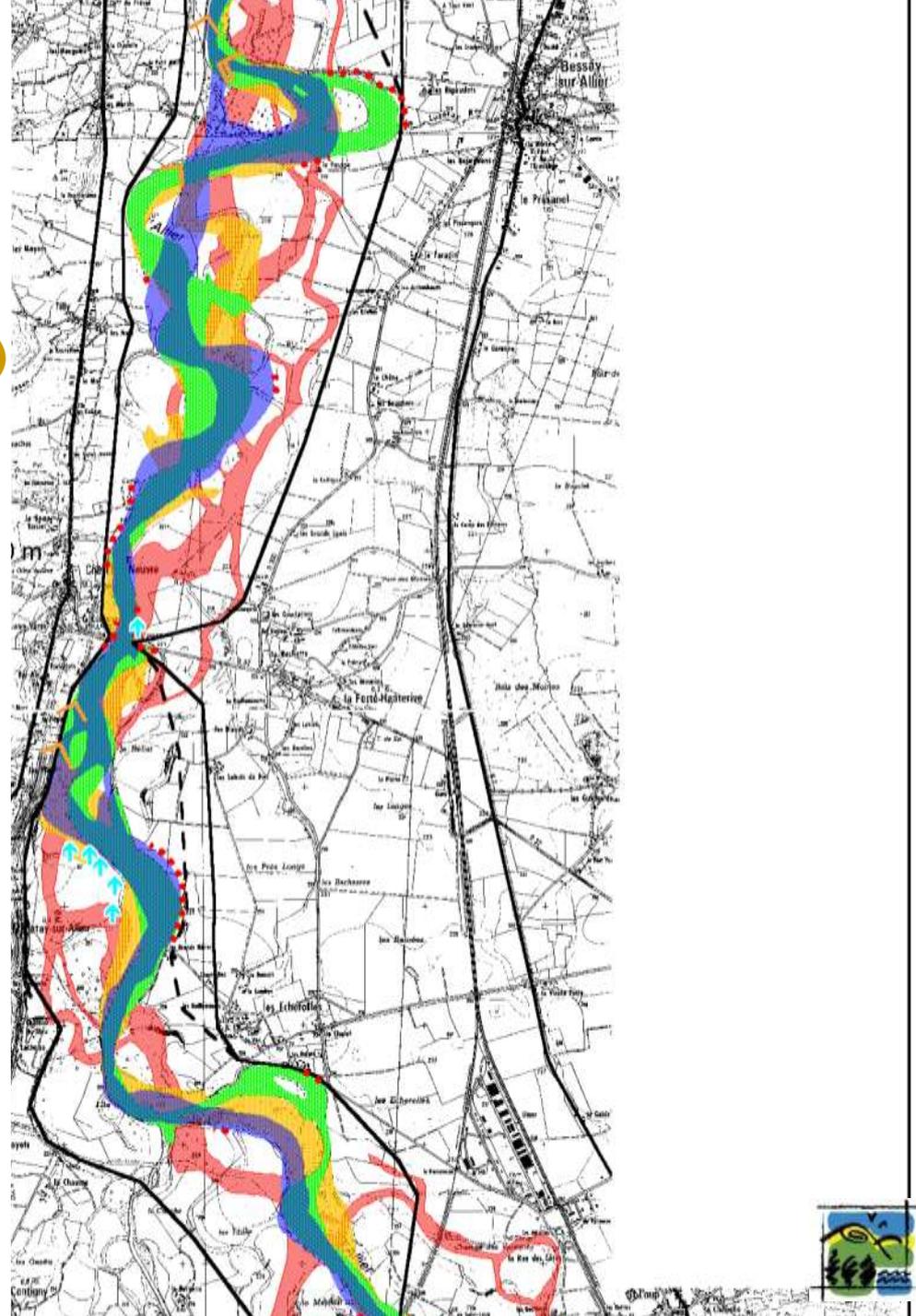
Espace de liberté optimal = 3 380 ha

Taux d'érosion sur 12 ans =

15 ha/an soit 5 250 m<sup>2</sup>/an/km

(taux d'érosion sur 12 ans sur l'ensemble de  
l'Allier alluvial soit 220 km de rivière

= 35 ha/an soit 1 600 m<sup>2</sup>/an/km)



## Espace de liberté optimal sur Varennnes-Moulins :

26 km de rivière

10 communes concernées

Largeur de 500 à 2 500 m

Surface de 3 200 ha dont

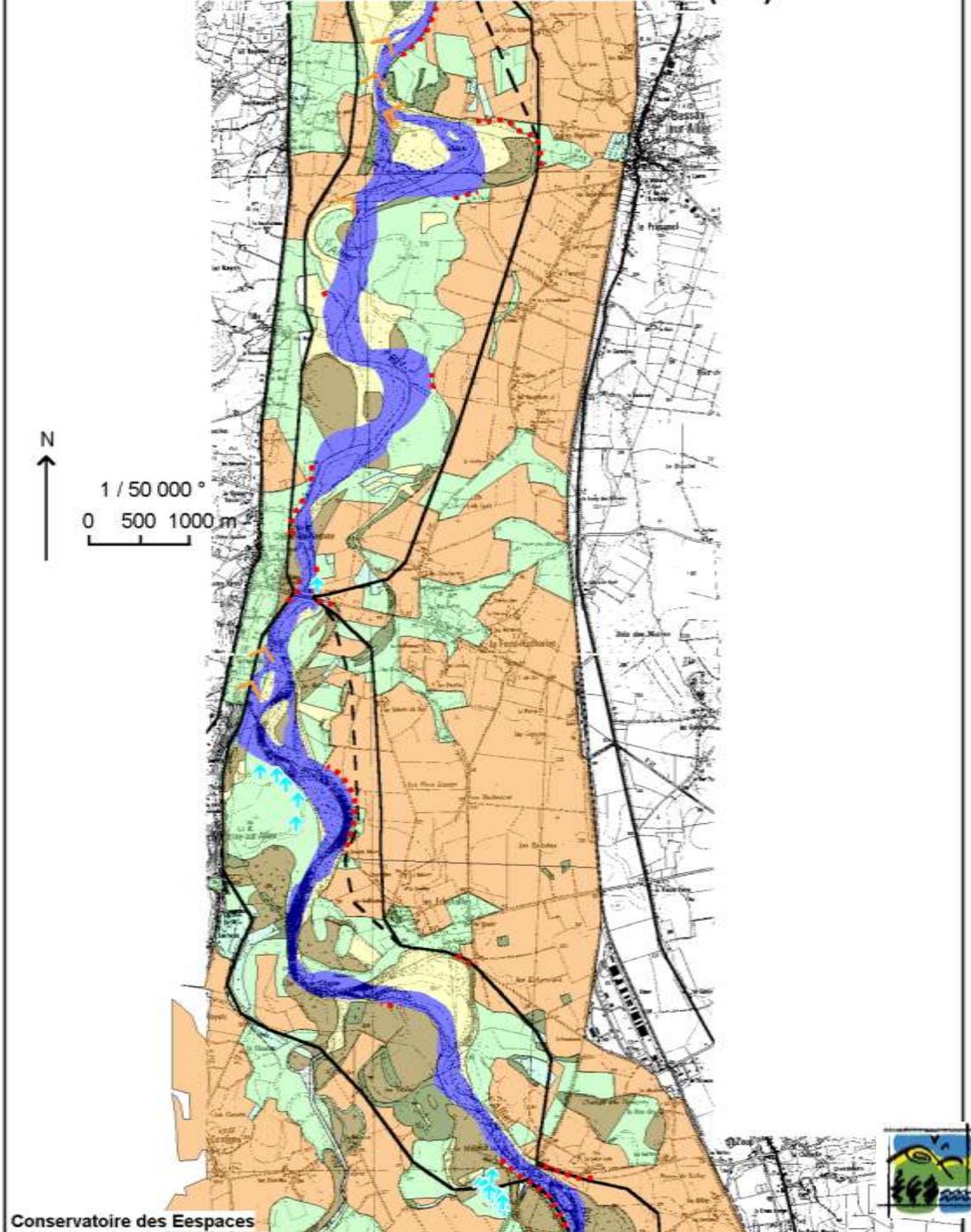
1 700 ha de DPF (52 %)

1500 ha de terrains privés

15 % de forêts

6 % de prairies

39 % de cultures/plantations



# L'acquisition foncière, un outil pour :

- ✓ Limiter les risques de protections de berges (autorisées ou non)
- ✓ Soulager le foncier des contraintes liées à l'érosion (éviter les conflits d'intérêts, apporter une compensation financière aux propriétaires)
- ✓ Garantir à terme les possibilités de divagation de l'Allier
- ✓ Préserver les milieux naturels remarquables
- ✓ Mettre en place une gestion écologique adaptée aux aléas érosion et inondation



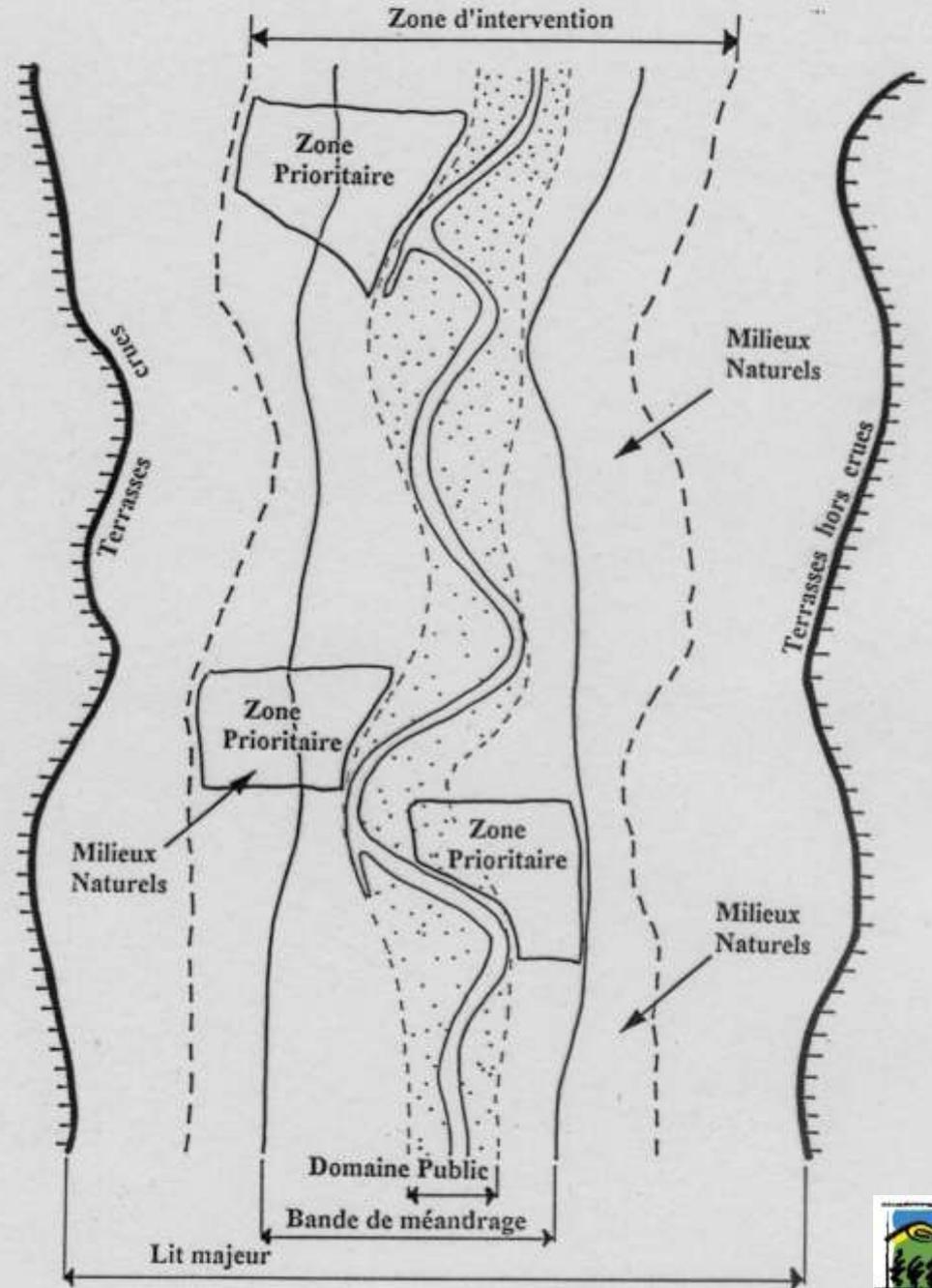
**Mais aussi le seul outil permettant d'intervenir sur les secteurs de propriété privée à fort enjeu socio-économique**





## Définition des zones prioritaires d'intervention en fonction de :

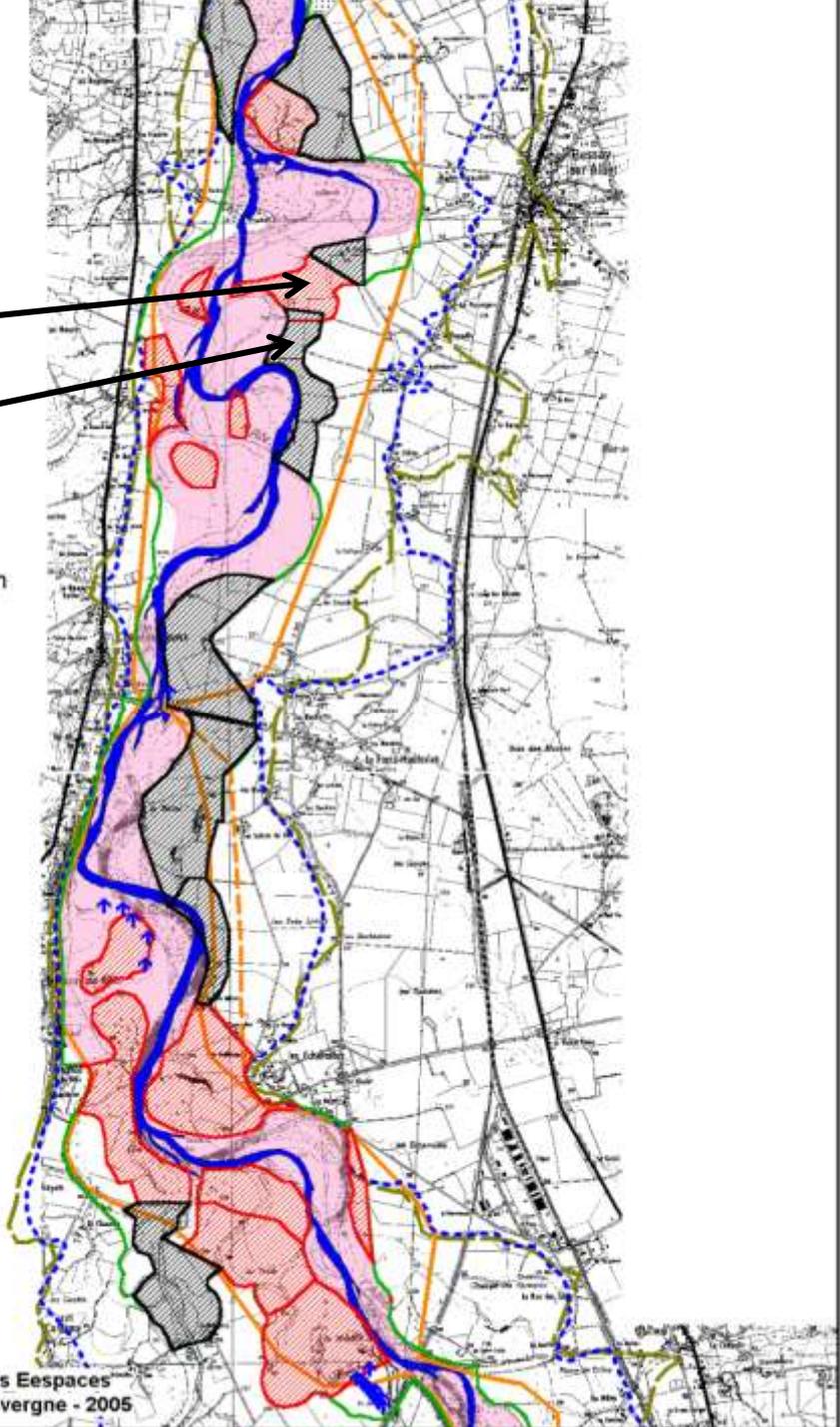
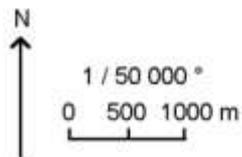
- la position de verrou
- le caractère érodable actuel ou à court/moyen terme
- l'intérêt écologique
- l'intérêt en termes de réhabilitation et valorisation
- les menaces anthropiques



**24 zones prioritaires pour une surface totale de 1 057 ha**

**- 12 en priorité 1 ( 564 ha)**

**- 12 en priorité 2 ( 493 ha)**



## Dans le cadre du programme Loire nature entre Varennes et Moulins (26 km de rivière)

(le Domaine Public Fluvial représente 48 % de la surface de l'espace de liberté entre Varennes et Moulins)

-170 ha acquis depuis 1993

61 % en priorité niveau 1

32 % en priorité niveau 2

-92 % dans l'espace de liberté

- coût moyen = 3 220 €/ha

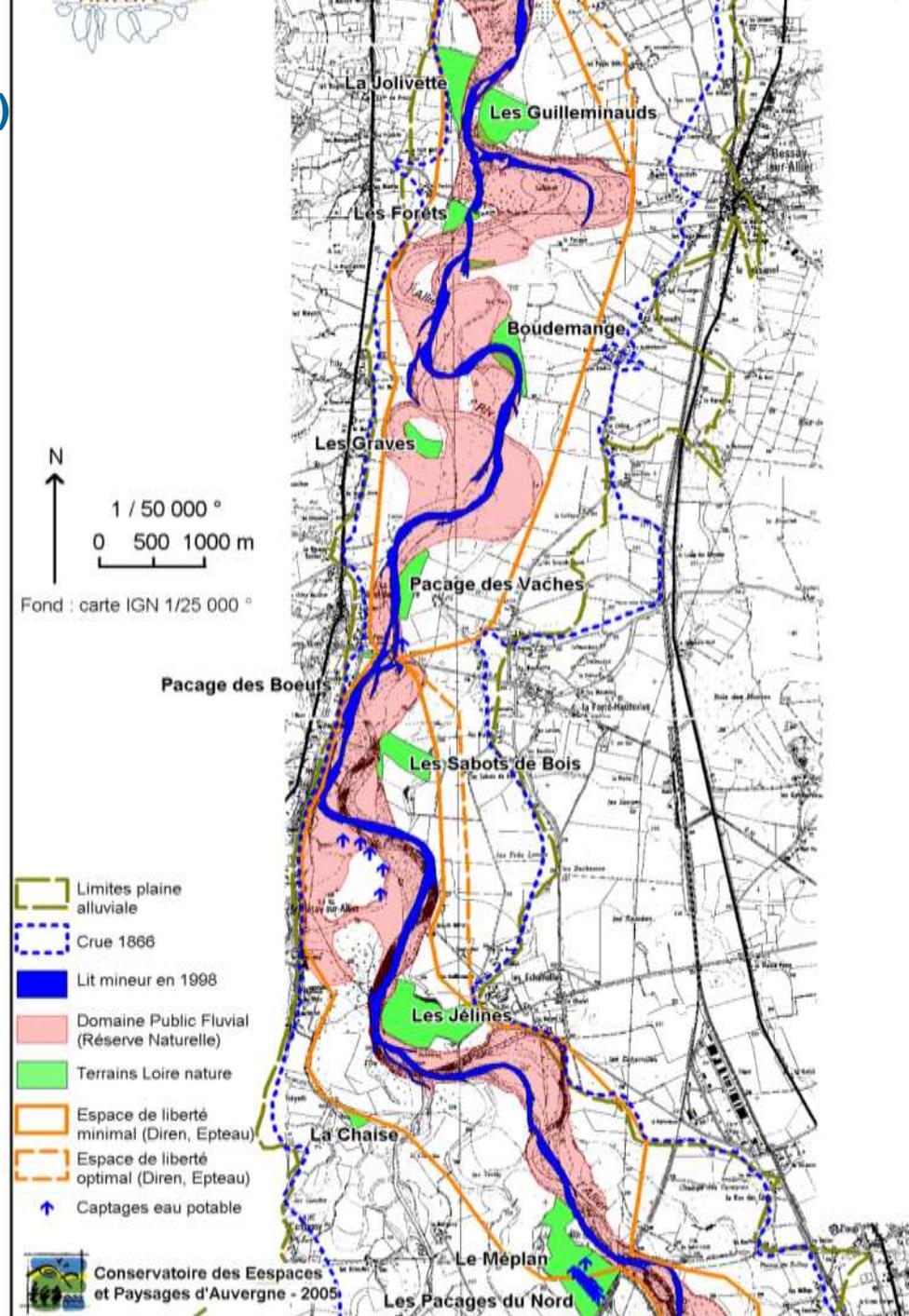
(frais notariés/ SAFER inclus)

à comparer au coût de 100 mètres d'enrochements pour protéger 1 ha

= 15 à 30 000 €

- ces 170 ha ne représentent que 10 % du domaine privé de l'espace de liberté,

- mais sur les 5,6 ha de surfaces érodées entre 2000 et 2005 en domaine privé, 2,3 ha soit 41 % étaient des terrains Loire nature (sur les 54 ha érodés entre 2000 et 2005, 49 ha soit 90 % dans le DPF et 5,6 ha dans le domaine privé)





## Maîtrise foncière : limites et problèmes soulevés

- **Impossible et non souhaitable de tout acheter** → définir des priorités d'actions : « zones prioritaires »
- **Des budgets limités**
- Le risque de la **spéculation foncière** : offre / demande
- **L'utilisation des fonds publics** au profit de structures privées
- Des **propriétaires réticents** : vente bloquée, la constitution d'enclaves
- **Parcellaire multiple** : multiplication des propriétaires et coût des actes





# Un exemple de choix : le partenariat avec le monde agricole

## Gestion agricole

- Plus de **21000 hectares** mis à disposition
- Partenariat avec **112 agriculteurs** (CMD, baux ruraux, CTE, CPEA)
- **1100 ha gérés**



# Une gestion agricole

- compatible avec les aléas d'érosion et d'inondation
- favorable à la ressource en eau et la biodiversité

Sur l'Allier alluvial et la Loire bourbonnaise

120 ha de prairies naturelles inondables et 16 ha de cultures (baux ruraux) gérés par 18 exploitants agricoles

Pâturage extensif privilégié :

- ✓ Pâtures moins vulnérables aux crues que les cultures
- ✓ Préjudice moins important en cas d'érosion
- ✓ Pratiques extensives favorables à la biodiversité
- ✓ Absence d'intrants favorable à la ressource en eau

Souhait général des exploitants de poursuivre ce partenariat

Des avantages pour l'exploitant agricole :

- ✓ Loyer modéré voire à titre gratuit
- ✓ Clôtures prises en charge par Conservatoires (8 km installés)
- ✓ Soutien possible par mesures agroenvironnementales

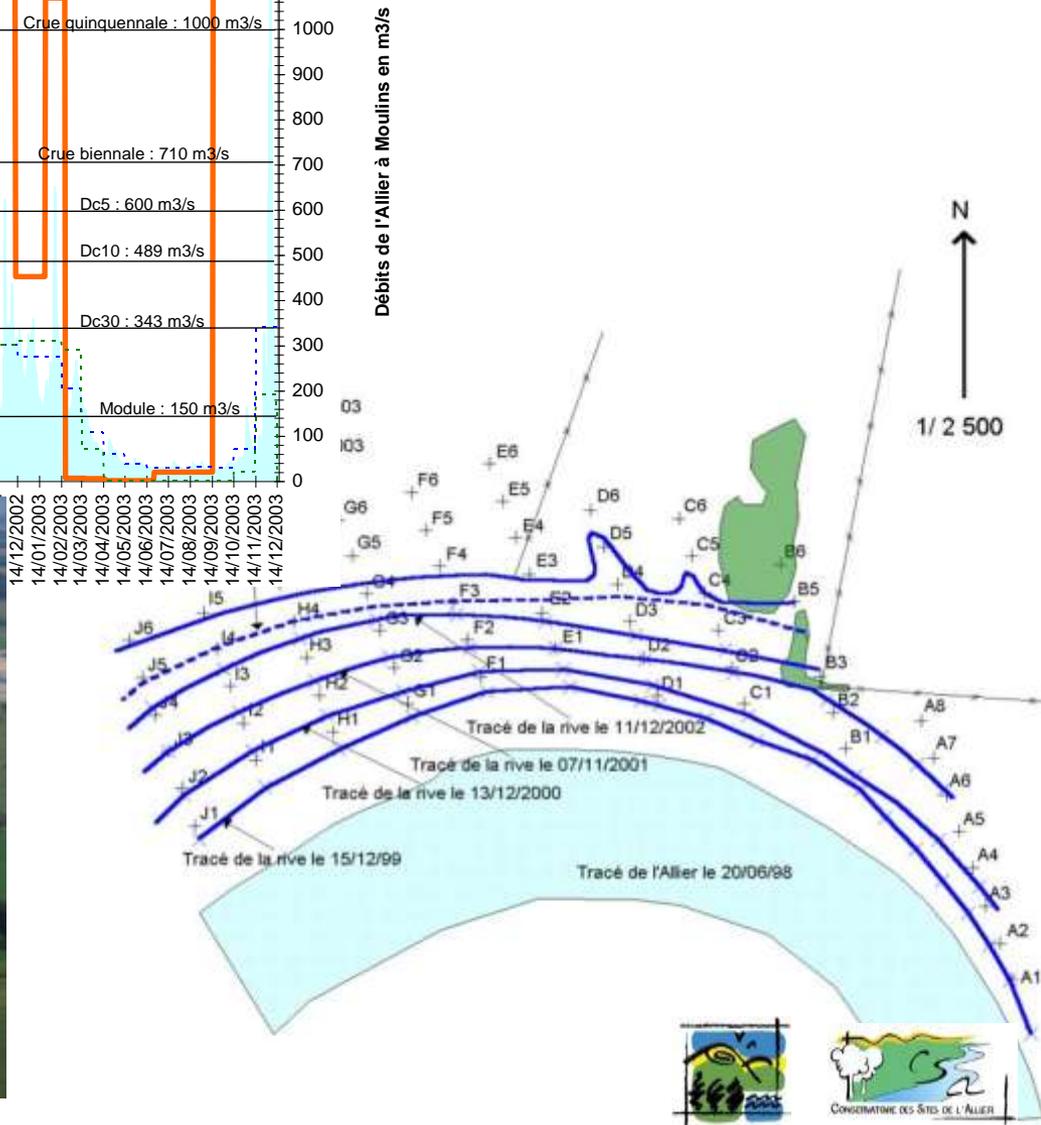
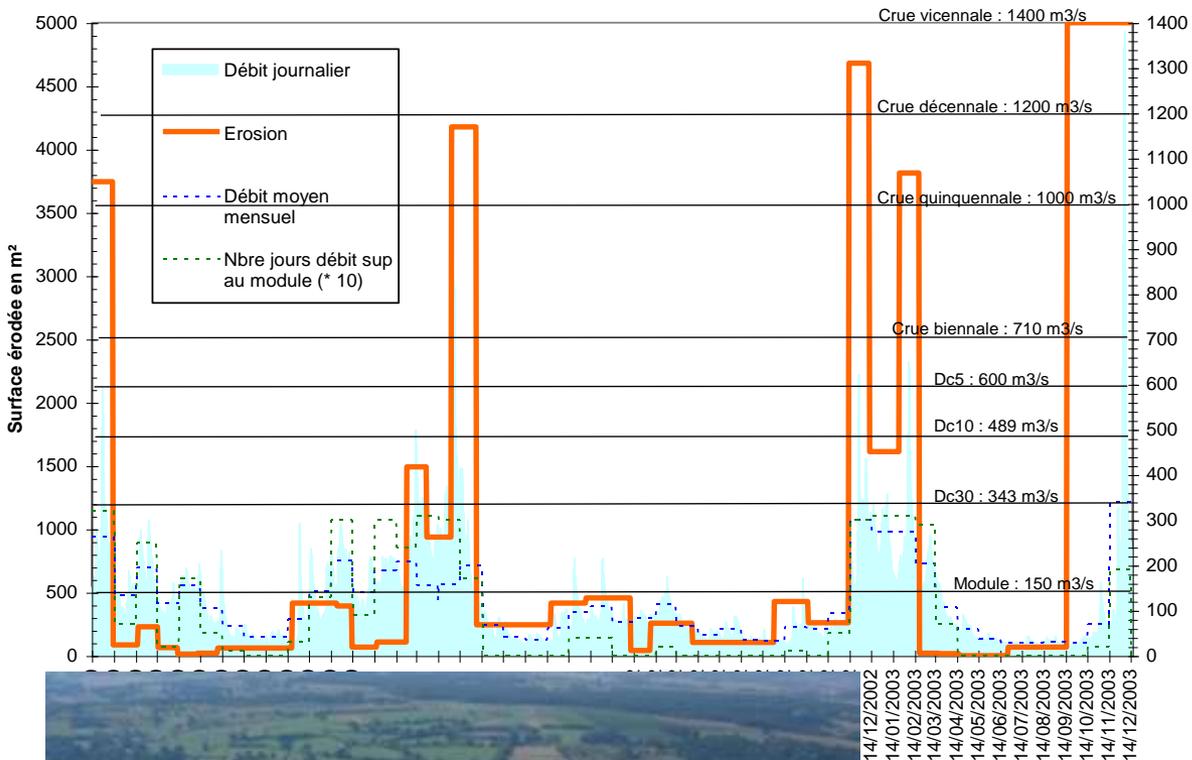
Une valorisation durable  
pour les riverains

Des forêts en  
non-intervention



EVOLUTION DE LA SURFACE ERODEE A BOUDEMANGE EN FONCTION DES DEBITS JOURNALIERS  
DE L'ALLIER A MOULINS ENTRE LE 14 DECEMBRE 1999 ET LE 16 DECEMBRE 2003

14 mètres/an de recul de berge





# Poursuivre la communication

← → ↻ 🏠 🔍 🌐 📄 🖨️ 📧 📄

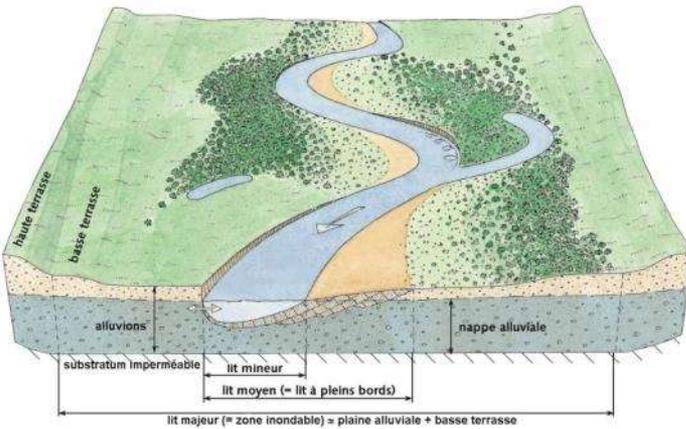
**RIVIÈRE ALLIER**

[L'ALLIER...](#)
[Hydrologie](#)
[Dyn. fluviale](#)
[Nappe alluv.](#)
[Milieux](#)
[Flore](#)
[Faune](#)
[Enjeux/usage](#)
[Atteintes](#)
[Gestion](#)
[Loire nature](#)
[Contact](#)
[Lien](#)

**Dynamique fluviale**

Meandres de l'Allier à Joze-Maringues, (LN-CEPA-MCRAMO)

**À L'ÉCHELLE DU BASSIN**    **LA DYNAMIQUE FLUVIALE**  
**VERSANT**



## Au delà de Loire nature : une action innovante du Conservatoire des Sites de l'Allier

**Objectif : développer la sensibilisation des riverains au maintien d'un espace de mobilité**

- **Entrée patrimoine naturel**

Objet premier du Conservatoire, mais auditoire limité

- **Entrée historique, culturelle**

Présence d'un patrimoine historique et culturel important autour de la rivière, lié notamment à l'activité de battellerie, oublié, peu mis en valeur pouvant parfaitement illustrer le phénomène de dynamique fluviale

- **Objectifs**

Impliquer les riverains dans la connaissance et l'illustration du phénomène de divagation de l'Allier en faisant appel à leurs connaissances

Sensibiliser les riverains au fonctionnement de la rivière et à l'utilité de la dynamique

Faciliter le dialogue

⇒ **Projet participatif autour de ce patrimoine**

⇒ **Recensement des témoins de la dynamique fluviale**

**= des vestiges des anciens tracés de la rivière dans la plaine**



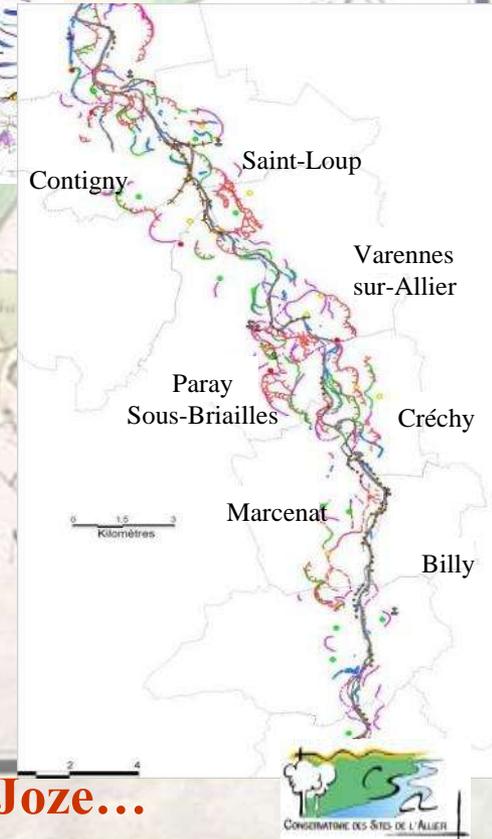
# Un recensement des témoins de la divagation de l'Allier

## 1ers résultats de ce projet

- *Amélioration des connaissances sur la dynamique fluviale, sensibilisation*
  - *Implication, sensibilisation d'un réseau d'acteurs*
- ⇒ Réel engouement de la part des riverains et des élus  
Plus de 50 personnes ont répondu à l'appel
- ⇒ Dialogue facilité par une entrée autre que patrimoine naturel  
Contact avec de nombreuses nouvelles personnes dont certaines sont devenues adhérentes (et même administratrice) du CSA
- ⇒ Sensibilisation plus large (écoles)

## La suite :

- *Poursuite du recensement des vestiges des anciens tracés de l'Allier*  
Récolte et analyse des données, animation réseau de prospecteurs  
Proposition d'animations pour des classes de CM (ADATER)  
Histoire locale, batellerie, géographie
- *Valorisation, porté à connaissance des données recueillies*  
Exposition permanente, création d'un site Internet  
Réalisation d'un ouvrage de synthèse  
Réflexion sur les moyens de valorisation in situ des témoins, ...



Une approche à exporter : val d'Allier brivadois, secteur de Joze...



**Sur l'Allier alluvial (220 km)  
(alluvions modernes = 38 300 ha)  
(pSIC Natura 2000 = 11 300 ha)**

**Espace de liberté minimal = 12 200 ha (larg. moyenne totale = 550 m)**

**Espace de liberté optimal = 14 900 ha (larg. moyenne totale = 700 m)**

**Taux d'érosion sur 12 ans = 35 ha/an soit 1 600 m<sup>2</sup>/an/km**





# De nouvelles modalités d'intervention en zones alluviales

## La loi 2003-699 sur les risques naturels et technologiques :

- La reconnaissance législative de l'espace de liberté
- La possibilité d'instituer des « servitudes » dans l'espace de liberté
- La nécessité d'une gestion cohérente
  
- Le transfert possible du DPF vers les collectivités territoriales

## La loi 2005-157 relative au développement des territoires ruraux :

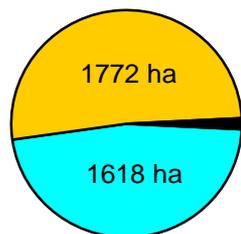
- Assurer la cohérence des politiques publiques sur les zones humides
- La création possible de zones humides stratégiques pour la préservation de l'eau, incluant l'instauration de servitudes
- Une exonération possible de la Taxe sur le Foncier Non Bâti

# Préserver un espace de mobilité sur la Loire et l'Allier

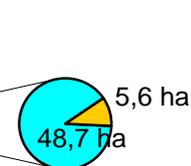
## Un objectif accessible ...

Entre Varennes et Moulins (26 km de rivière)

Espace de liberté  
optimal

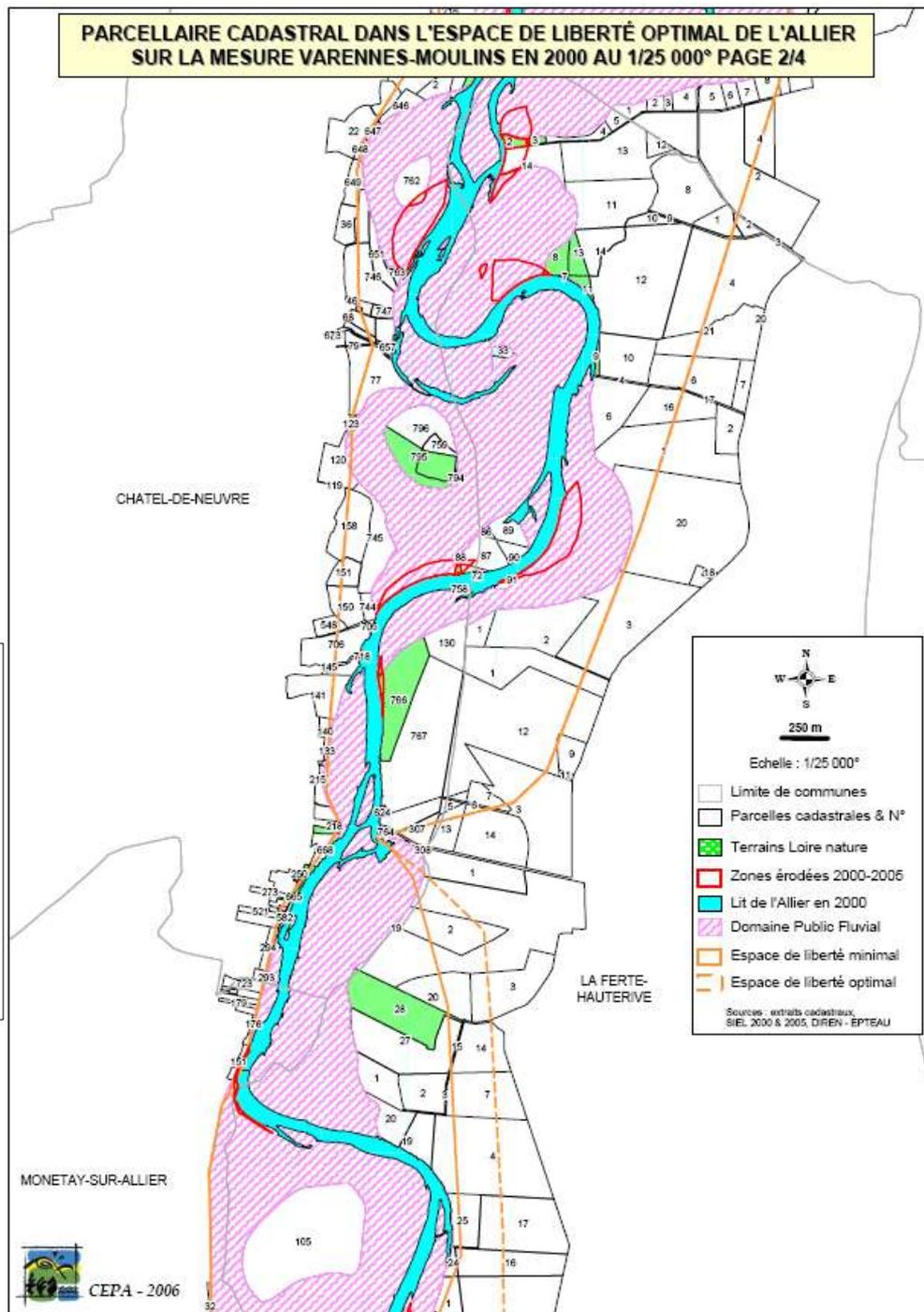


Zones érodées  
entre 2000 et 2005



■ Domaine Public Fluvial  
■ Domaine Privé

taux d'érosion sur 12 ans sur l'ensemble  
de l'Allier alluvial soit 220 km de rivière  
= 35 ha/an soit 1 600 m<sup>2</sup>/an/km



Merci de votre attention

